

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION *

Destruction Préciser : Défrichement de ripisylve.....
Ennoiement de zones de frayères de poissons.....
Ennoiement potentiel de catiches à Loutres.....
Ennoiement de zones de berges..... Cf dossier CNPN

Altération Préciser :

Dégradation Préciser :

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS *

Formation initiale en biologie animale Préciser : Ingénieur écologue.....

Formation continue en biologie animale Préciser :

Autre formation Préciser : Naturaliste, Chef de projets écologue.....

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Préciser la période : Travaux projetés dès début août (défrichement, batardeaux, construction des aménagements : usine, ... ou la date : voierie...) : pas de mise en service du seuil (montée progressive des eaux) avant fin août.....

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Régions administratives : Occitanie.....

Départements : Aveyron (12), Lot (46).....

Cantons :

Communes : Ambeyrac, Larroque-Toirac.....

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos

Mesures de protection réglementaires

Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Renforcement des populations de l'espèce

Autres mesures Préciser :

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : Replantation de la ripisylve et de nouvelles haies, création d'un îlot pour la Loutre, création d'une mare et d'abris pour la petite faune, création de frayères pour la Vandoise, restauration d'une annexe hydraulique..... Cf dossier CNPN pour la totalité des mesures - page 216 et suivantes.....

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : Suivis de la Loutre, des populations piscicoles, des frayères et de..... l'annexe hydraulique restaurée..... Cf dossier CNPN pour l'ensemble des suivis.....

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Un suivi sur 3 ans tous les 5 ans sur une période de 20 ans pour la Loutre et les populations piscicoles, un suivi annuel sur les 5 premières années pour la frayère compensatoire, un suivi des fonctionnalités du Lot sur le secteur des travaux en années +2 et +5. Ces suivis donneront lieu à la production d'un rapport papier et numérique.....

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Aix en Provence le 20/04/18
Votre signature 